



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 124039

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la dégradation de la situation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le second degré de l'enseignement scolaire, collèges et lycées. Ainsi les élèves de la filière scientifique, qui représente la moitié de l'enseignement général, ne bénéficient plus de cours obligatoire dans cette discipline en terminale à la rentrée scolaire 2011-2012. Les deux justifications à la réforme du lycée de 2009 n'apparaissent pas concluantes : d'une part le rééquilibrage des autres filières, littéraire et économique et sociale, ne touche que 0,2 % des élèves à la rentrée 2011; d'autre part la promesse de l'ouverture, dans tous les lycées, de cours optionnel de deux heures d'enseignement d'histoire géographie proposés aux élèves de terminale S n'est pas tenue dans les faits. À cause de la disparition de l'enseignement obligatoire de l'histoire géographie, les enseignants des classes de première sont contraints de contracter de façon drastique les programmes d'histoire géographie. Au collège, les élèves de 5e et 4e ne bénéficient plus que d'une heure par semaine, ce qui conduit à sacrifier des pans majeurs de l'histoire nationale. Ces dérives ne laissent pas d'inquiéter les enseignants de ces disciplines qui tiendront fin janvier 2012 des états généraux. À l'heure des regains communautaristes, on peut s'inquiéter de la dégradation de la situation de l'enseignement de ces deux disciplines qui contribuent à façonner l'identité de chaque citoyen et le sens de la communauté nationale. Il lui demande quelles instructions nouvelles il entend donner pour que l'enseignement de l'histoire géographie reconquière la place qu'il mérite et que le contenu des programmes scolaires remette en leur coeur la France sans lesquelles il n'existe pas de destin commun.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124039

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12972

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)